

Comité interne développement durable

basé sur les principes
du plan BNQ 21000

SAF'Île

IMPACT DD



Composition



Le comité sera formé de la directrice générale de SAF'Île, la gestionnaire de projet de ServiceRH, un représentant d'un comité régional ainsi que 2 à 4 autres membres de la communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard. Au total, le comité sera composé de cinq à sept membres permanents.



Mandat

Le mandat de ce comité est de piloter et de gérer les actions qui seront mises en oeuvre afin de faire progresser la SAF'Île dans une perspective de développement durable. Ce comité reflète la volonté de SAF'Île de mobiliser ses partenaires dans la concrétisation du plan d'action de développement durable et de participer à sa réussite.

Responsabilités



Coordination complète du plan d'action de développement durable, y compris la validation, la communication et la mise en oeuvre des activités. Suivi des résultats via un système de gestion dédié, avec ajustements proposés et communication régulière des progrès à la direction et aux employés. Évaluation des réalisations à la clôture du plan pour faciliter la transition vers son renouvellement.



D'autres questions ? Rendez-vous sur SAF'Île.org